

II. PRÉSENTATION DU PROJET

1. Le site de projet

Le projet concerne la parcelle AB242 sur une superficie de 9960 m², au lieu-dit « La Diligence ». Cette parcelle se situe à l'extrémité Est de la commune du Pradet, en limite avec la commune de La Garde au Nord et à quelques mètres de la commune de Carqueiranne.



Localisation du site de la Diligence dans la commune (Géoportail)

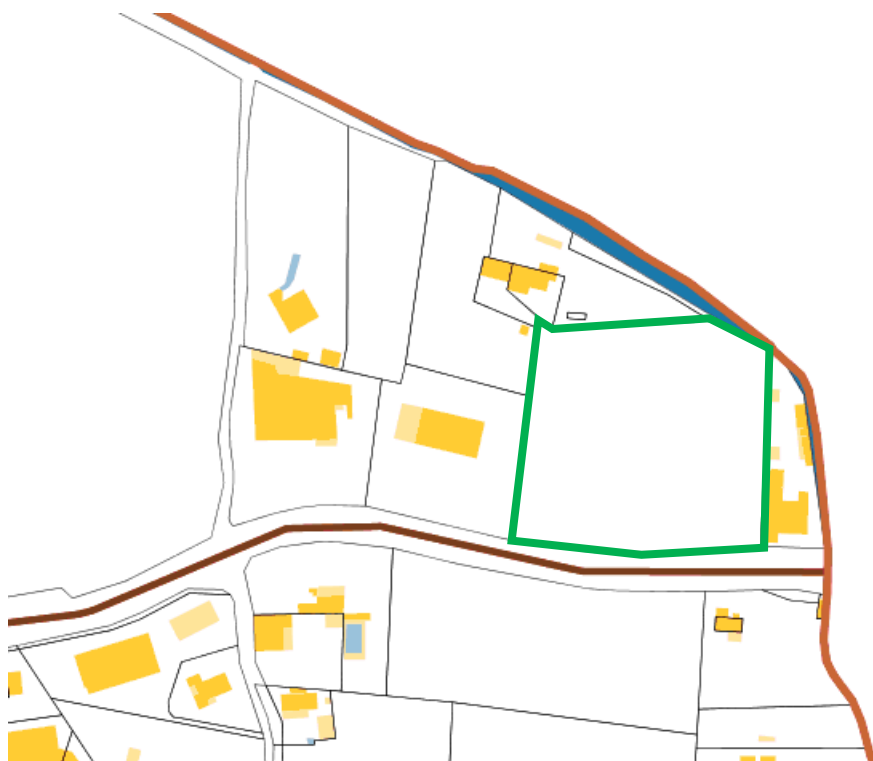
La parcelle est encadrée :

- Au Sud par la RD 559 qui relie Le Pradet à Carqueiranne et à La Crau ;
- À l'Est, par le chemin de la Diligence puis par la zone d'activités « Les Castors », sur le territoire de Carqueiranne, dont la RD76 marque la limite. Il s'agit d'une zone d'activités à dominante d'artisanat, de commerce et de service (boulangerie, restauration, nettoyage industriel, santé...).

Le site constitue un site stratégique de par sa proximité avec les deux routes départementales.

- À l'Ouest, par des bâtiments d'activités (Point P matériaux, Multiconcepts cuisine et bains...) ;
- Au Nord par le chemin des Plaines, chemin qui permet l'accès à quelques habitations et à des espaces agricoles.

Cette parcelle a été acquise par l'EPF PACA pour le compte de la Métropole.



Extrait cadastral du projet



Photo aérienne Géoportail

Les numéros renvoient aux photos ci-après.

1 – La parcelle AB 242 vue depuis la RD559



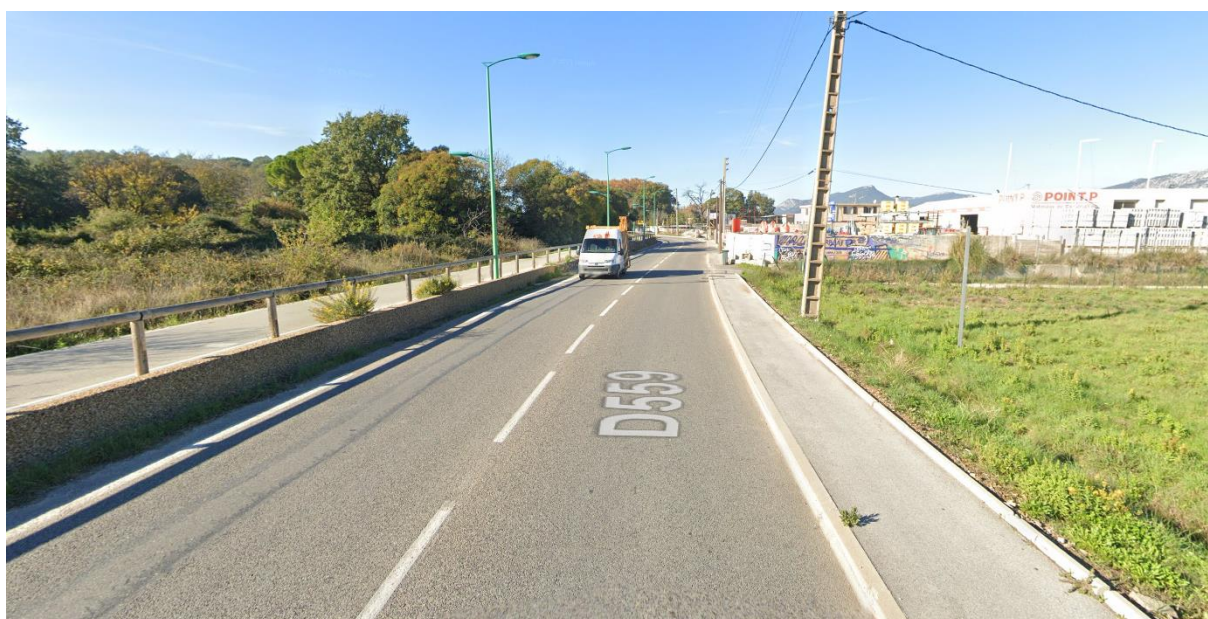
2– A l'Est, le restaurant La Diligence et la zone d'activités des « Castors »



3– A l'Ouest, le magasin de dépôt de matériaux de construction.



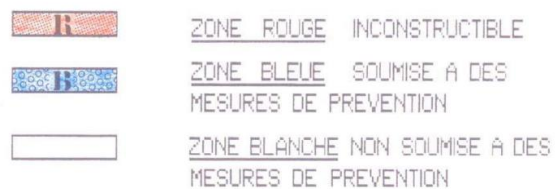
4 – Au Sud, la RD559



5 – Parcelles avec jardin et habitat au Nord (chemin des Plaines)



Le site n'est pas concerné par une prescription du PER Inondation et Mouvement de Terrain.



Extrait du PER inondation et mouvement de terrain

Le site n'est pas directement concerné par une ZNIEFF ou un périmètre Natura 2000.



Géoportail : ZNIEFF et Natura 2000 situées à proximité

Le site est toutefois concerné par le périmètre de captage du forage de Fontqueballe (cf. Évaluation environnementale).

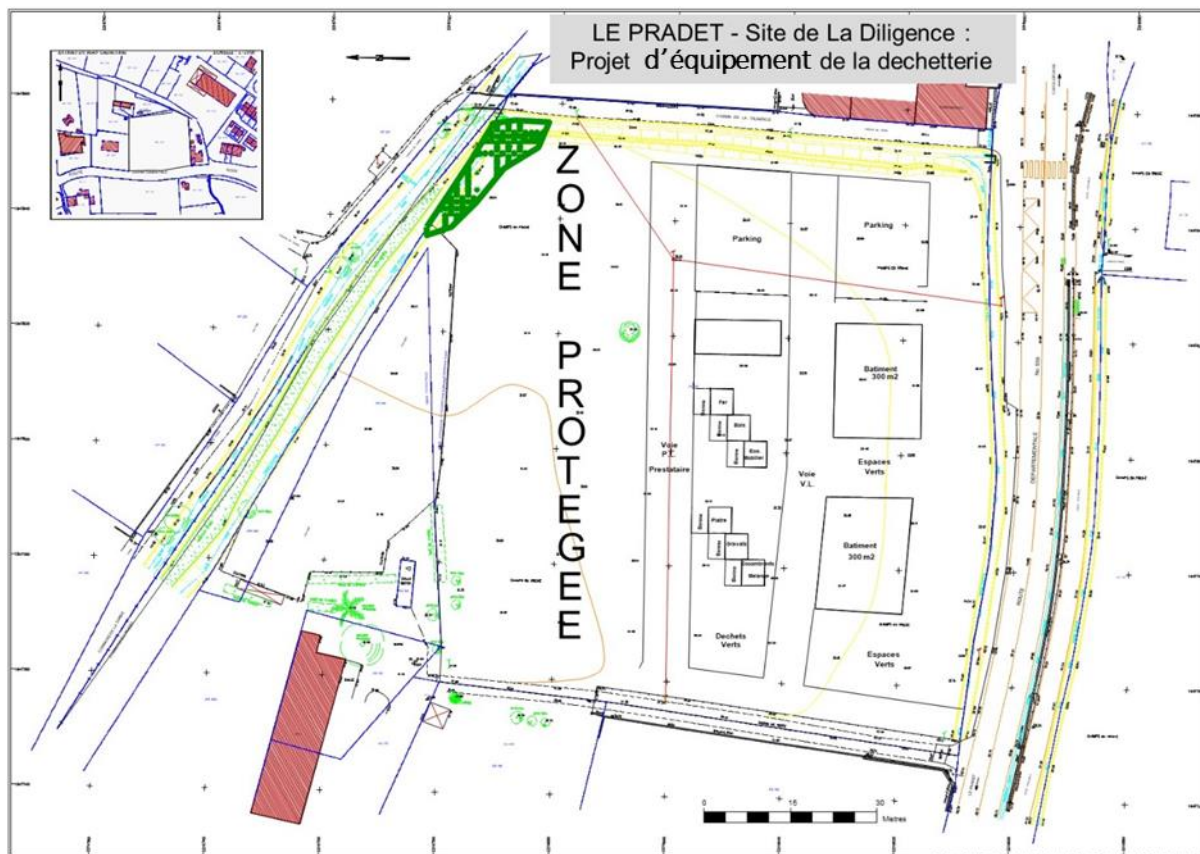
2. Caractéristiques du projet

Ce futur pôle de réemploi et de valorisation des déchets sera composé de 3 espaces distincts :

- En premier plan et visible depuis la route d'accès, **deux constructions de 500 m² scindées en leur milieu par une voirie permettant de desservir** :
 - Un bâtiment fermé dénommé « **Maison des objets** » (hors d'eau, hors d'air) de 500 m² environ où seront réemployées les ressources de petites tailles de types : jouets, petit électroménager, vaisselle, petit meuble, décoration, cuisine, livres...
Ce lieu prendra la forme d'un grand bâtiment couvert et clos, décloisonné afin de le rendre modulable.
Certains codes de la grande distribution (porte d'entrée, étagères, racks...) seront repris pour symboliser la déconsommation. La séparation des différentes zones sera marquée par de la peinture au sol. À l'instar des grandes enseignes de ventes de meubles, l'usager devra suivre un parcours fléché pour passer devant toutes les étapes de transformation, du déchet en ressources.
Au minimum 5 à 6 places de parking seront présentes à proximité de l'entrée du bâtiment, permettant aux usagers de transférer les ressources depuis leur voiture vers le bâtiment.
De par sa situation géographique en entrée de ville, ce bâtiment dont la signalétique et la façade principale seront innovantes et en adéquation avec sa destination, sera placé en entrée du site. Une attention particulière sera apportée à la matière utilisée en extérieur du bâtiment et/ou à son rendu visuel. Des panneaux photovoltaïques seront positionnés en toiture.
Accolé à ce bâtiment, un local pour le stockage des déchets diffus spécifiques (DDS)¹ de 60 m² sera présent .
 - Un espace couvert dénommé « **Matériau thèque** » (hors d'eau, mais pas hors d'air) de 500 m² environ où seront réemployées les ressources de types : matériaux du Bâtiment, carton, jardinage, article de sport...
Celui-ci sera implanté en symétrie du premier bâtiment, afin de partager la même voie d'accès. Sa finalité est de stocker les déchets devenus ressources de grandes tailles (vélos, meubles, huisseries...). Cet espace sera composé d'alvéoles afin de séparer les ressources selon leur nature, notamment : gravats, plâtre réutilisable, carton propre (ex-cartons de déménagement), fenêtre, article de sport, jardinage, etc.
Ces alvéoles seront accessibles aux véhicules. Certaines alvéoles seront fermées par une grille. C'est uniquement lorsque les apports des usagers n'auront pas trouvé « de seconde vie » possible que les administrés seront autorisés à se rendre sur l'espace de valorisation matière.
- En arrière-plan, **un espace de valorisation** sera aménagé sur le modèle des déchetteries classiques. Comme tous les déchets ne sont pas encore réemployables, et pour répondre à ses missions de service public, un espace de dépôt sera présent à l'arrière du bâtiment. Cet espace sera dimensionné pour accueillir le volume de déchets apportés quotidiennement par les usagers.
Un quai comprenant les bennes nécessaires à l'ensemble des flux seront mises à disposition : papiers, verre, plastique, textiles, encombrant mélange, pneumatiques, gravât, plâtre, bois, éco-mobilier, fer, déchet vert, huile végétale, néon, capsules de café recyclables, batterie, gaz, extincteur, piles...
- Le dernier espace sera réservé à un **équipement de traitement des déchets organiques**, moderne et novateur sur le territoire de la Métropole.
La Métropole TPM élabore du compost en partenariat avec le SITOMAT à partir des déchets verts recueillis lors des collectes et des apports des administrés sur ses sites.
Dans le cadre de l'économie circulaire et de l'image véhiculée par cet équipement, elle souhaite que soit créé un équipement capable de traiter ses déchets organiques, afin :

¹ Déchets communément présents chez les particuliers, issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques.

- De transformer n'importe quel déchet vert, branchage, feuille, gazon, en une matière homogène soit :
 - Sous forme de valorisation énergétique par production de biogaz ou d'hydrogène, essentiellement par méthanisation pour alimenter des véhicules de collecte ;
 - Sous forme de valorisation énergétique par production de granulés, pour le chauffage de maisons ou de bâtiments publics ;
- De traiter les bio déchets des administrés collectés sur le territoire :
 - Sous forme de valorisation matière au travers du compostage en vue d'épandage ;
 - Sous forme de valorisation énergétique par la méthanisation ou fermentation afin de créer un carburant propre pour nos véhicules.



Plan masse du projet (document de travail – non définitif)

Il n'est pas prévu que les aménagements occupent l'intégralité de la parcelle. Une bande végétalisée sera ainsi préservée à l'arrière du site.



*Illustrations d'un pôle de réemploi et de valorisation des déchets contemporain :
le « Smicval Market » de Vayres en Gironde*

Ce pôle de réemploi et de valorisation des déchets ne sera ouvert qu'aux particuliers et services communaux métropolitains.

L'équipement sera ouvert 6 jours/7, du lundi au samedi sur une amplitude horaire de 7h par jour. La fréquentation estimée est de 300 entrées par jour, contre 200 actuellement en moyenne. Cette augmentation est liée au report de fréquentation suite à la fermeture de la déchetterie existante du Pradet et à la fermeture programmée de celle de Carqueiranne. Une fréquentation supplémentaire liée à la mise à disposition des matériaux et des objets est également intégrée.

Modalités de circulation au sein du pôle

Des entrées différenciées pour les particuliers et les poids lourds seront aménagées depuis la départementale. La sortie sera néanmoins identique.

Les entrées/sorties ne pourront s'effectuer qu'en tourne à droite. Les demi-tours se feront à partir des giratoires de la Diligence à l'Est et de la Bayette à l'Ouest.

L'enlèvement du contenu des alvéoles et le chargement des caissons à l'aide des engins de manutention s'effectueront en dehors des heures d'ouverture du site pour éliminer les risques de coactivités et d'accident.

3. Intégration dans le grand paysage

Le site retenu pour le projet s'inscrit dans un espace avec une topographie plane. Il est prévu une intégration paysagère mettant en avant l'insertion de l'équipement dans son environnement. Pour cela, des arbres seront plantés sur les pourtours du site. Les différentes infrastructures du site seront situées aux abords de la RD559 au Sud, alors qu'un espace végétalisé sera préservé au Nord de la parcelle, à proximité des maisons d'habitation.



Vue aérienne du site